



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 DÉCEMBRE 2009

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le :

**mercredi 30 décembre 2009, à 14 heures,
au siège social de la Société,
155 boulevard Haussmann, 75008 Paris**

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 25 novembre 2009 et l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 12 décembre 2009.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société.

■ **Contact**

Cerep SA
155 Boulevard Haussmann
75008 Paris
Tel. +33 (0)1 45 64 44 60
fincom@cerep.fr
www.cerep.com